

Le Congrès du mouvement libertaire espagnol

Le compte rendu ci-dessous, publié à titre d'information et traitant du congrès du Mouvement libertaire espagnol en France, ne préjuge pas de la ligne générale du Mouvement libertaire français.

Pour bien interpréter la portée du congrès du Mouvement libertaire espagnol, tenu au Palais de la Chimie du 1^{er} au 12 mai, il faut examiner la situation spéciale en exil et en Espagne des victimes du fascisme. En France, jusqu'à la libération, ils n'ont pu se réunir et se concerter pour défendre leurs intérêts et organiser la lutte pour obtenir la libération de l'Espagne, tandis qu'en Espagne ils continuent à être massacrés et emprisonnés, sans cependant cesser le combat. En Espagne l'organisation dite C.N.T., englobant tous les éléments révolutionnaires, a reconstitué ses cadres comme ils s'étaient reconstitués en exil en Amérique, puis en Afrique et en France.

La Fédération Anarchiste Ibérique, les Jeunesses Libertaires, la Confédération Nationale du Travail, sans renoncer à aucun de leurs objectifs immédiats ni à leur indépendance en tant qu'organisations, se sont groupées sous le dénominateur commun Mouvement Libertaire Espagnol, dans l'idée de coordonner les efforts et les sacrifices en vue de chasser la Phalange et Franco du pouvoir.

Ouverture du congrès

En ce 1^{er} mai 1945, Paris a été le témoin de deux faits qui, par leur signification, marqueront une date pour l'orientation future du mouvement révolutionnaire : tandis que le M.L.E. affirmait sa volonté de poursuivre par la voie apolitique et

l'action directe l'émancipation du prolétariat, la C.G.T. française conviait les travailleurs à un rassemblement populaire en opposition à l'esprit de ce qui fut la genèse des premières manifestations et revendications ouvrières, prétendant conduire les travailleurs à leur émancipation par une étroite collaboration et participation aux charges de l'État.

Dans une atmosphère imprégnée d'ardeur et d'enthousiasme s'élève la voix grave du président de la première séance ; après avoir rendu hommage aux victimes et aux disparus dans la guerre contre le fascisme et dans la guerre sociale, depuis que furent exécutés les martyrs de Chicago en 1886, il cède la parole au secrétaire général du Comité National du M.L.E.

De son long exposé sur le rapport moral et financier, nous ne soulignons que les intrigues qu'ils ont dû combattre et qui se ramassaient dans le résidu Union Nationale (conglomérat de politiciens véreux et réactionnaires et de communistes), d'ailleurs déjà dissoute faute d'opinion et d'éléments. En opposition à la fameuse Union Nationale et sa Junte, il fut constitué l'Alliance Démocratique et peu après la Junte de Libération, dans laquelle se trouvent les socialistes, l'Union Générale des Travailleurs, les Républicains et la C.N.T., dans le but de réunir sous le faisceau de la libération espagnole tous les antifascistes exilés et d'accélérer la chute de Franco.

Sans applaudissements, comme il convient aux actes graves et solennels, les 329 délégués représentant 442 fédérations locales et 40.000 adhérents [[Chiffre rectifié par un erratum publié dans le numéro 8 du *Libertaire*.]] au M.L.E. en France approuvent à l'unanimité l'exposé du Conseil National. Tous à l'unanimité condamnent et flétrissent les actes de violence dont se sont rendus responsables les communistes pour imposer leur volonté et leurs tactiques.

Déclaration de principes

Les intéressés à semer la discorde et la désunion parmi les travailleurs organisés avaient répandu intentionnellement le bruit que la C.N.T. se séparait de l'A.I.T. (Association Internationale des Travailleurs). Le démenti le plus formel leur a été donné par le congrès qui, sans réserve d'aucune sorte et à l'unanimité, approuva la ratification de son adhésion à la centrale internationale des travailleurs anti-collaborationnistes qui durant toute la guerre n'a cessé d'orienter les travailleurs et de prendre position contre l'économie dirigée qu'on s'efforce d'instaurer pour sauver le capitalisme et étayer la puissance de l'État. Le congrès condamne la reconstitution de l'Internationale Syndicale élaborée à la Conférence de Londres, comme les activités de la F.S.I. par rapport à la guerre et à la reconstruction économique. Il reconnaît l'inefficacité de la F.S.I. et même celle de l'A.I.T., mais cependant il remarque que l'A.I.T. s'est efforcée par des manifestes de maintenir la solidarité des peuples en prêchant l'émancipation des travailleurs en dehors de toute influence politique et étatique. Certes, l'A.I.T. n'a pas influencé les événements, ni dans un sens ni dans l'autre, d'ailleurs pas plus que la F.S.I. Les vœux du congrès tendent à réaffirmer les principes internationalistes inscrits dans la charte de l'A.I.T. jusqu'à la complète disparition du salariat et l'abolition des frontières.

Sur le terrain de l'action immédiate en Espagne, d'accord avec le Comité National de la C.N.T. en Espagne, le congrès se déclare partisan du maintien de l'action directe et des buts acceptés par les congrès nationaux de 1919, 1931 et 1936, c'est-à-dire combattre par l'action directe le capitalisme et l'État jusqu'à l'instauration du communisme libertaire. On remarquera que le Mouvement libertaire en soi ne peut adhérer à l'A.I.T., mais les anarchistes espagnols, en tant que travailleurs militants dans la C.N.T., acceptent de faire prévaloir leurs principes internationalistes par l'action de

l'Association Internationale des Travailleurs, filiale de ce que fut la Première Internationale.

Le congrès, veillant au rapprochement immédiat des peuples, pour faciliter la tâche et en même temps pour décentraliser les services du secrétariat de l'A.I.T., émit le vœu de s'adresser au Conseil de l'A.I.T. pour qu'il soit créé en France une subdélégation qui réunirait l'Espagne, la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Grèce, l'Angleterre, dans l'idée d'étudier tous les problèmes politiques, économiques et sociaux de l'après-guerre, ceci parce qu'il entend que c'est d'abord par affinité de tempérament que les peuples doivent s'unir pour construire ce que doit être la société future.

Collaboration avec les secteurs antifascistes

En premier lieu, tout en considérant que l'Espagne gémit sous la botte du franquisme, et pour renforcer la lutte des classes, le congrès accorda le maintien du pacte U.G.T.-C.N.T. de 1938, qui se résume dans son quatrième alinéa :

« Les deux centrales souhaitent la reprise de la richesse nationale en organisant l'économie et en la réglementant juridiquement pour que soit assurée dans toute son ampleur l'indépendance du pays.

« La C.N.T. et l'U.G.T. se disposent à mener une politique d'aide dans tous les sens, politique, syndical, commercial, dans le travail, en fomentant tous les procédés et tous les moyens qui puissent se considérer aptes à gagner la guerre rapidement.

« Toutes les organisations ou organismes de caractère représentatif dans l'ordre syndical comme dans l'ordre officiel qui seront créés dans ces buts mentionnés avec la conformité des deux organisations seront constitués par la C.N.T. et l'U.G.T. selon la proportion des forces de chaque

organisation, l'organisme et le lieu où elles doivent intervenir.

« Les deux organisations s'engagent à ce que soit garanti à la fin de la lutte antifasciste le droit du peuple espagnol et spécialement de la classe ouvrière à se donner la forme de gouvernement qui réponde aux sacrifices qu'ils font et à maintenir une véritable démocratie en Espagne.

« Le Comité de liaison analysera à chaque instant, dans chaque cas concret, les problèmes se rapportant à la libre expression de la pensée et à l'application équitable de la justice. »

Quant aux différents organismes nés des circonstances de l'exil et par la force des choses, il fut convenu de maintenir les contacts étroits en vue de la libération de l'Espagne avec les républicains, les socialistes, l'U.G.T., mais en se refusant à collaborer avec les communistes. Il fut reconnu que politiquement la Junte de Libération, non seulement avait accompli son rôle, mais qu'elle devait continuer à servir de lien entre toutes les forces antifascistes jusqu'à la complète indépendance de l'Espagne et la chute de Franco. Il est entendu que tous ces pactes ne visent qu'à activer le rapatriement des exilés et le rétablissement d'un ordre politique qui garantisse la liberté d'expression en Espagne.

Au cours de ces débats, des voix s'élevèrent pour défendre la participation de la C.N.T. aux charges de l'État, heureusement peu nombreuses, et même nous le dirons raisonnables, puisqu'aucune d'elles n'opposa son vote particulier à la motion de déclaration apolitique et antigouvernementale du M.L.E.

Pour ce que nous avons vécu et les manifestations faites, nous pouvons dire avec conviction que le M.L.E. ne craint pas de scission. Avec la reprise de contact et l'ouverture du dialogue public, les contradictions s'envolent comme une fumée de paille, les malentendus s'éclaircissent, l'intelligence

s'impose et les intérêts généraux dominant, même ceux qui auraient pu prétendre s'acheminer vers une autre voie que celle de la tradition du M.L.E.

En outre, diverses motions concernant les mutilés, victimes de la guerre, ayant trait à la propagande, au retour en Espagne, furent adoptées.